

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Contournement Hésingue/Hégenheim - Etude pour le comptage de trafic et l'analyse du trafic existant

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
79311000-7	Services d'études
30144300-3	Machines de comptage des véhicules
45316210-0	Installation de matériel de contrôle du trafic routier

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	50 %
2	Prix des prestations	50 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-98459 du 28/08/2024.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

VIALIS SAEM
CS 70187
10, rue des Bonnes Gens
68004 COLMAR Cedex



Montant des prestations :

Pour un montant total de 35 555,00 € HT, tel qu'il ressort de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaires complétée par le candidat.

Date d'attribution du marché : Lundi 7 octobre 2024

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Jeudi 3 octobre 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 22 octobre 2024

